

TRIBUNAL

Arrêt du Tribunal du 6 avril 2022 — Cilem Records International/EUIPO — KVZ Music (HALIX RECORDS)(Affaire T-118/21) ⁽¹⁾

[«Marque de l'Union européenne – Procédure d'opposition – Demande de marque de l'Union européenne verbale HALIX RECORDS – Marques verbale et figurative nationales antérieures HALIX RECORDS – Motif relatif de refus – Article 8, paragraphe 4, du règlement (CE) n° 207/2009 [devenu article 8, paragraphe 4, du règlement (UE) 2017/1001] – Règle 19, paragraphes 1 et 2, du règlement (CE) n° 2868/95 [devenue article 7, paragraphes 1 et 2, du règlement délégué (UE) 2018/625]»]

(2022/C 222/45)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Cilem Records International UG (Augsbourg, Allemagne) (représentant: E. Hecht, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: M. Eberl et D. Hanf, agents)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: KVZ Music Ltd (Sofia, Bulgarie) (représentant: D. Stechern, avocat)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 28 janvier 2021 (affaire R 1060/2020-4), relative à une procédure d'opposition entre Cilem Records International et KVZ Music.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) Cilem Records International UG est condamnée à supporter ses propres dépens ainsi que ceux exposés par l'EUIPO.
- 3) KVZ Music Ltd supportera ses propres dépens.

⁽¹⁾ JO C 128 du 12.4.2021.

Arrêt du Tribunal du 6 avril 2022 — Biogena/EUIPO — Alter Farmacia (NUTRIFEM AGNUBALANCE)(Affaire T-370/21) ⁽¹⁾

[«Marque de l'Union européenne – Procédure d'opposition – Enregistrement international désignant l'Union européenne – Marque verbale NUTRIFEM AGNUBALANCE – Marque de l'Union européenne verbale antérieure NUTRIBEN – Motif relatif de refus – Risque de confusion – Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001»]

(2022/C 222/46)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Biogena GmbH & Co KG (Salzburg, Autriche) (représentant: I. Schiffer, avocat)